



تمويلكم
TAMWILCOM

TAMWIL MOUMTAZ

Financement conjoint avec les banques de la place, mis en place pour accompagner et promouvoir le financement des projets d'investissement portés par les :



Femmes entrepreneures



Marocains Du Monde



Entreprises et projets verts



Construire l'avenir
www.tamwilcom.ma

Entreprises bénéficiaires

Entreprises de droit marocain répondant à l'un des trois critères d'éligibilité suivants :

Entreprises promues ou dirigées par des femmes

Entreprises dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs femmes ou dont la gestion (Direction générale, gérance, présidence du directoire) est assurée par une femme conformément aux statuts.

Investissements des Marocains Du Monde

Entreprises détenues majoritairement par un ou plusieurs investisseurs répondant à l'une des conditions suivantes :

- Être un Marocain Résident à l'Etranger (MRE) justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valides ;
- Être un MRE ayant effectué un retour définitif au Maroc durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt de la demande de financement du projet d'investissement auprès de la banque.

Entreprises et projets verts

Financement des biens matériels et/ou immatériels, des installations techniques et des constructions* dans le cadre d'un projet faisant partie de l'une des catégories suivantes :

- Production de l'énergie propre ou renouvelable ;
- Applications des énergies propres ;
- Dépollution et économie des ressources ;
- Efficacité énergétique ;
- Economie et gestion de l'eau ;
- Tourisme écologique et durable ;
- Economie circulaire ;
- Mobilité durable ;
- Protection contre les catastrophes naturelles ;
- Préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité ;
- Services liés à l'économie verte ;
- Equipements liés à l'économie verte.

Conditions du crédit conjoint

• **Taux d'intérêt pour la part de TAMWILCOM :**

2% l'an hors TVA

- **Taux d'intérêt du crédit bancaire :** librement négociable ;
- **Durée :** librement convenue entre l'institution financière partenaire et le porteur de projet ;
- **Sûretés :** elles profitent à TAMWILCOM et à la banque proportionnellement à leurs quotités de financement.

Modalités de financement du projet

Les programmes d'investissement seront financés selon le montage ci-après :

• **Part de TAMWILCOM :**

15 MDH au maximum

sans être supérieure à la part de la banque

- **Fonds propres et/ou autofinancement :** A convenir entre la banque et le porteur de projet.
- **Part de la banque :** le reliquat du plan de financement de l'opération.

Secteurs bénéficiaires

Tous les secteurs d'activité, à l'exception de la **promotion immobilière** et de la **pêche hauturière**.

* Les constructions ne doivent pas dépasser **30% du coût global du projet**. Cette limitation ne s'applique pas aux projets de tourisme écologique et durable, ainsi qu'aux projets de construction d'usines et d'installations dans le cadre de l'économie circulaire, de la dépollution, ou de la fabrication des équipements et intrants. L'évaluation de ces projets se fera au cas par cas.